

## Consignes de tri



A Grand Lieu, les consignes de tri sont simples : ici, tous les emballages alimentaires se trient. Bac jaune, bac gris, colonne verte ou colonne bleue... découvrez les gestes de tri pour garantir un bon niveau de recyclage de vos déchets !

**MémoTri** *À Grand Lieu, tous les emballages se trient !*

**DANS LE BAC JAUNE**

- Tous les films, sacs et produits en plastique
- Tous les emballages alimentaires
- Tous les petits emballages métalliques
- Tous les sacs en plastique en corde
- Tous les barquettes et boîtes
- Tous les bocettes et boîtes

**DANS LA COLONNE VERTÉE**

- Le verre

**DANS LA COLONNE BLEUE**

- Les papiers, magazines et journaux

**DANS LE BAC GRIS**

- Les produits d'hygiène

**DANS LE BAC POUR LES DÉCHETS**

- Les déchets alimentaires\*

J'adopte les bons réflexes

\* Pour connaître les autres articles autorisés au tri gris, consultez le site [www.grandlieu.fr](#).

CITEC @cosystem **GRAND LIEU** COMMUNAUTÉ

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans le bac, pas dans des sacs.

Téléchargez le Mémo Tri

Un doute sur le tri ? Téléchargez l'application Trivaoù !

# **Service gestion des déchets**

02 51 70 94 39

collectedechets@grandlieu.fr